



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

نواكشوط في:

الرقم:

PROCES VERBAL
N° 69/CNCMP/2023
DU 09/08/2023

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 09/08/2023 à 15h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY.

Etaient présents:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

Etaient absents:

- Boubou Sylla, Membre du CP

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)

1^{er}/- Examen du PPM actualisé du Projet de Sécurisation et de renforcement de l'AEP de Nouakcho et l'UGPRD au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 0000226 du 07/08/2023 CPMP/MH reçue le 07/08/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

- 1^o/- Examen de la demande de remise des pénalités de retard relatives au marché n°044/CIAS/T/2021 portant travaux de réhabilitation et extension de l'école de Tokane, Réf lettre n°217/CPMP/MHUAT reçue le 03/08/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ladite remise des pénalités de retard.

- 2^o/- Examen du projet d'avenant n°01 au marché n°0549/T/054/CPMP-MHUAT/2022 relatif aux travaux de construction du siège de la délégation générale à la sécurité civile et la gestion des crises, portant sur des travaux supplémentaire, Réf lettre n°214/CPMP/MHUAT reçue le 02/08/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant.

- 3^o/- Examen du projet d'avenant au marché n°0835/T/111/CPMP-MHUAT/2023 relatif aux travaux de construction d'un centre de santé à Bersina (lot n°03), portant sur changement de domiciliation bancaire, Réf lettre n°215/CPMP/MHUAT reçue le 02/08/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de corriger :

- le nom du titulaire du marché groupement TCC/MENAL au lieu de ZAR dans le PV de CPMP/MHUT;
- le nom du titulaire du marché groupement TCC / MENAL au lieu de TCC dans le corps de l'avenant et la page de garde.

Q
E
= 100 17

4°/- Examen du projet d'avenant n°01 au marché n°065/CIAIS/T/2022 relatif aux travaux de construction d'un collège de 4 SDC à El Mabrouk-Nema, portant changement de site du projet, Réf : lettre n°216/CPMP/MHUAT reçue le 02/08/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- La lettre du Ministère bénéficiaire demandant le changement de site
- Les éléments sur la base desquels le montant de la moins value a été estimé.
- La note explicative justifiant le retard de l'exécution enregistré après l'expiration du délai contractuel.
- La notification du marché
- Le PV de remise de site.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS)

1°/- Examen du PPM actualisé du Projet d'appui aux service de la Santé Maternelle et Néonatale (MRT 1035) au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 0000270 du 08/08/2023 CPMP/MS reçue le 08/08/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

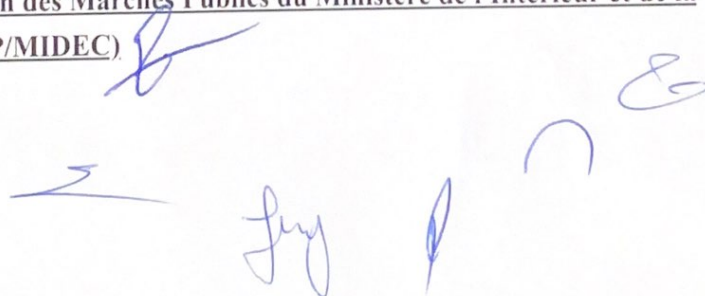
Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Élevage (CPMP/ME)

1°/- Examen du PPM actualisé du Projet REDISSE III-MR au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 000076 du 08/08/2023 CPMP/ME reçue le 08/08/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ME approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (CPMP/MIDEC)

The block contains several handwritten signatures in blue ink. There are five distinct signatures scattered across the lower half of the page, some appearing to be initials or full names in cursive script.

1°/- **Examen** du projet d'avenant n°01/CPMP/2023 sur le marché n°0294/F/027/CPDM/MIDEC/2019 relatif à la gestion des déchets solides de la ville de Nouakchott, portant changement des certaines clauses du contrat, Réf : lettre n°181/CPMP/MIDEC reçue le 02/08/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (CPMP/MEDD)

1°/- **Examen** de la décision déclarant infructueux le DAO relatif à l'acquisition et installation du matériel de télésurveillance pour les différentes composantes du parc, Réf: Lettre N° 45 CPMP/MEDD reçue le 09 août 2023

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MEDD rendant ce dossier infructueux.

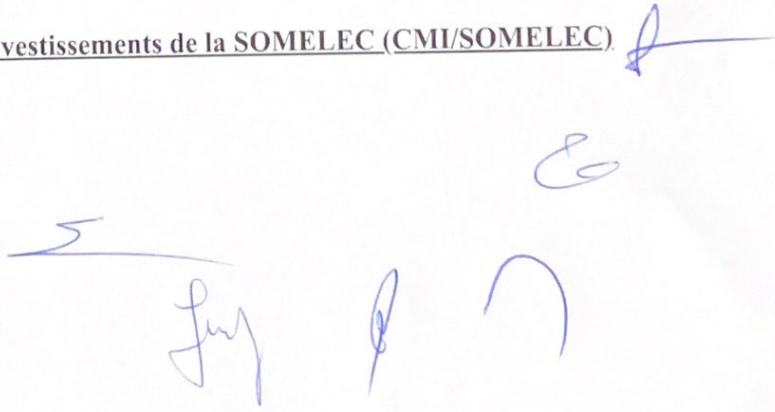
Port Autonome de Nouakchott dit Port de l'Amitié (CPMP/PANPA)

1°/- **Examen** du PPM du Port Autonome de Nouakchott (PANPA) au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 001723 du 08/08/2023 CPMP/PANPA reçue le 08/08/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/PANPA approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

Commission des Marchés d'Investissements de la SOMELEC (CMI/SOMELEC)

The bottom of the page features several handwritten signatures in blue ink. On the right side, there is a large, stylized signature. Below it, there are three smaller, more distinct signatures. The first is a simple horizontal line with a small hook at the end. The second is a cursive signature that appears to start with 'J'. The third is a cursive signature that appears to start with 'P'. There is also a small, isolated cursive mark above the second signature.

17- Examen du complément d'information concernant la demande de non application des pénalités de retard au marché n°01 CMI 2017, relatif à la réalisation des en haut des lignes 225 KV entre Nouakchott et Nouadhibou lot 1, Réf lettre n°2132 CPMP/SOMELEC reçue le 02/08/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- les PV d'arrêts des travaux ;
- les lettres de reprise des travaux ;
- la notification du marché ;
- une copie du marché ;
- l'ordre de service de la date d'entrée en vigueur du marché ;
- le PV de réception ;
- toute autre pièce jugée nécessaire pour justifier ce retard.

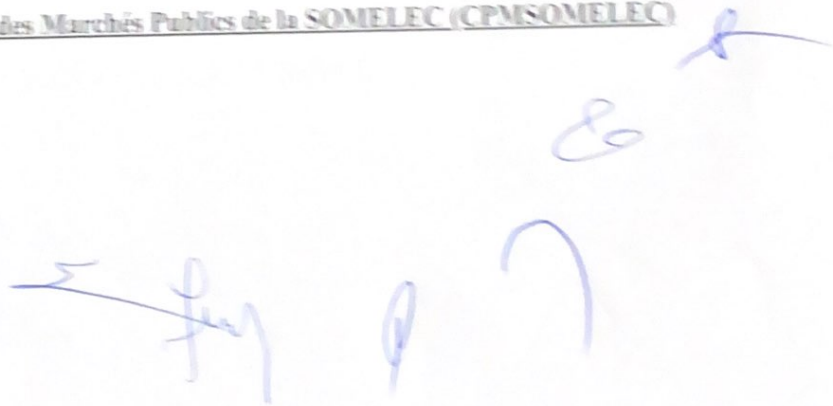
18- Examen du complément d'information concernant la demande de non application des pénalités de retard au marché n°01 CMI 2021 relatif à la fourniture, construction, essais, mise en service et travaux supplémentaires résultant de l'ajustement du tracé de la ligne 225 KV entre poste 225 K de la centrale Duné et le poste de l'OMVS Nouakchott, Réf lettre n°2131 CPMP/SOMELEC reçue le 02/08/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- les PV d'arrêts des travaux ;
- les lettres de reprise des travaux ;
- la notification du marché ;
- une copie du marché ;
- l'ordre de service de la date d'entrée en vigueur du marché ;
- le PV de réception ;
- toute autre pièce jugée nécessaire pour justifier ce retard.

Commission de Passation des Marchés Publics de la SOMELEC (CPMSOMELEC)



1°/- **Examen** du complément d'information concernant la demande de non application des pénalités de retard au marché 06/CMI/ 2019 relatifs à la réalisation clés en mains des lignes 225kv reliant le poste de la centrale duale et le poste 225 KV d'OMVS à Nouakchott, **Réf: lettre n°2131/CPMP/SOMELEC reçue le 02/08/2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- les PV d'arrêts des travaux ;
- les lettres de reprise des travaux ;
- la notification du marché ;
- une copie du marché ;
- l'ordre de service de la date d'entrée en vigueur du marché ;
- le PV de réception ;
- toute autre pièce jugée nécessaire pour justifier ce retard.

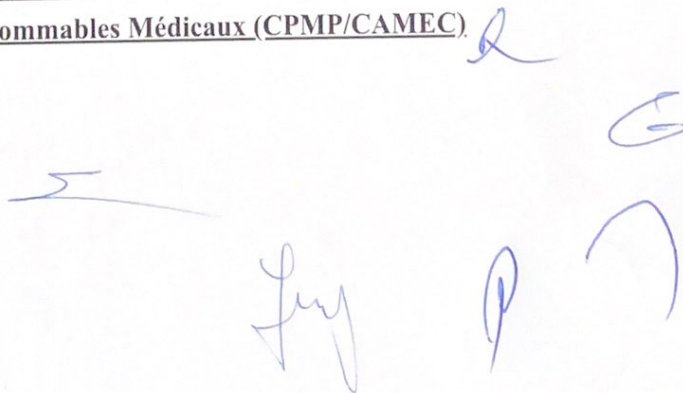
Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transpor
(CPMP/MET)

1°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant n°01 au marché n°0395/T/013/CPMP/MET/2021, relatif aux travaux de construction de la route Keur méceneport de N'diogo, portant sur prolongation du délai , **Réf: lettre n°148/CPMP/MET reçue le 02/08/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit avenant pour un délai d'exécution de 10 mois conformément à la demande du titulaire au lieu de 12 mois.

Commission de Passation des Marchés Publics du Centre d'Achat des Médicaments
Equipements et Consommables Médicaux (CPMP/CAMEC).

The block contains several handwritten signatures in blue ink. There are four distinct signatures: one on the left, one in the center, one to the right, and one above the rightmost signature.

1°/- **Examen** d'un projet de marché passé par entente direct relatif à l'achat de médicaments pour la CAMEC; Réf : lettre n°018/CPMP/CAMEC/MS reçue le 07 Aout 2023 ;

Décision: Reporté

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP reporter ce dossier les motifs suivants:

- L'étude de prix et les références des marchés utilisés pour justifier les prix n'ont pas été fournis ;
- Le PV de négociation ne comporte pas des négociations sur les prix ;
- Le CCAG et le CCAP n'ont pas été insérés au projet de marché conformément au modèle l'ARMP ;
- Les autorisations de fabricants ne sont pas cachetés ni signés ;
- La garantie de bonne exécution doit être fournie avant la signature du marché.

LE PRESIDENT

Mohamed Abba EL JEILANY

Les signataires:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

